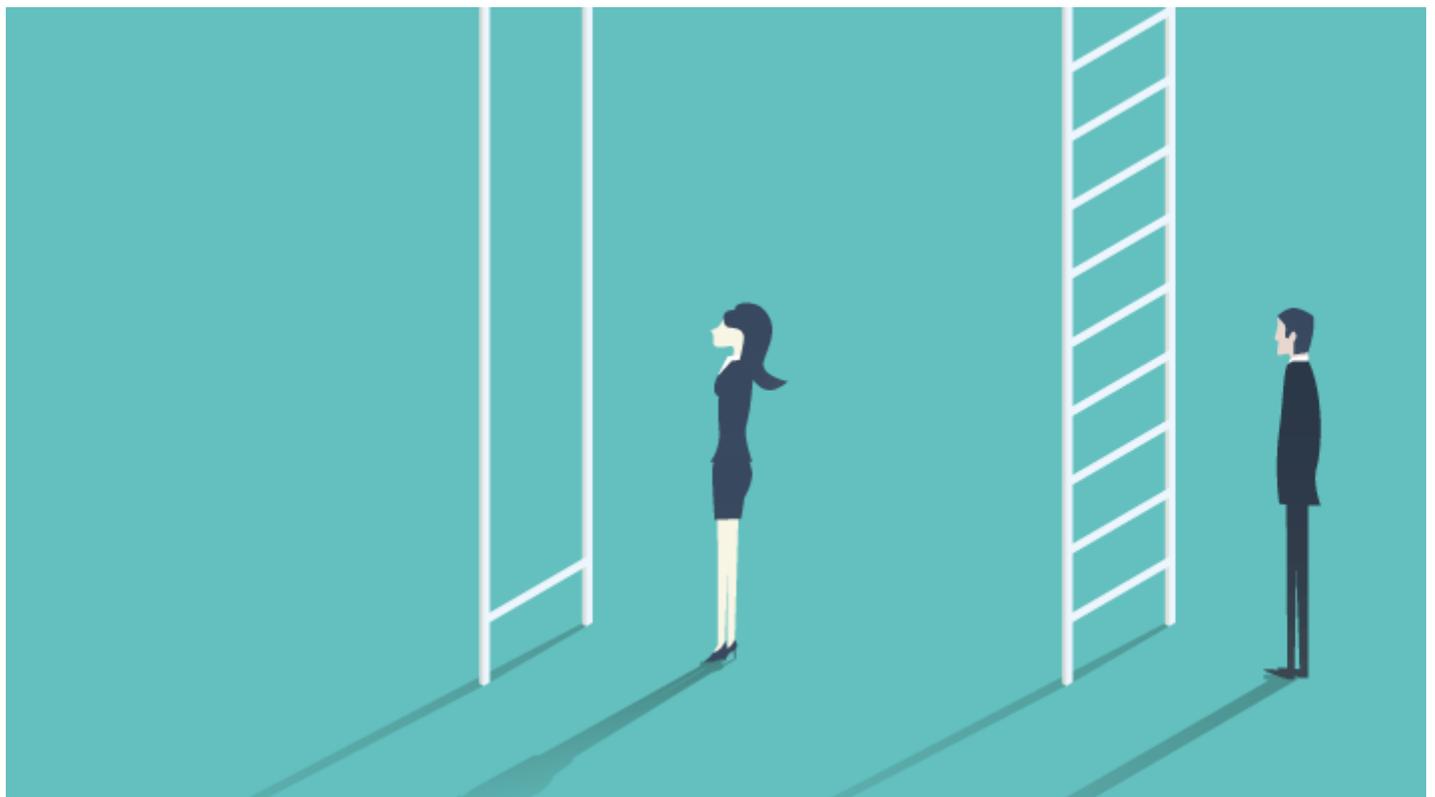


Une égalité des sexes qui prend mâle

Enquête sur les inégalités femmes/hommes

Publié le 2 octobre 2017 – Mis à jour le 19 novembre 2018

Pour d'aucuns, l'égalité entre les femmes et les hommes est aujourd'hui acquise et les engagements à ce sujet, superfétatoires. Et pourtant, malgré l'inscription de l'égalité entre les sexes dans la Constitution française en 1946, et la conquête de nombreux droits sociaux au XXe siècle pour les femmes, les inégalités demeurent, dans le domaine professionnel comme au sein de la sphère privée.



© Shutterstock – MJgraphics

Mai 2017, les réseaux sociaux vibraient pour la bande dessinée d'Emma, Fallait demander, partagée plus de 210 000 fois. Et pour cause, elle se faisait l'écho d'un point aveugle dans les inégalités entre les sexes : la charge mentale pesant sur les femmes. En d'autres termes, le « *travail de gestion, d'organisation et de planification qui est à la fois intangible, incontournable et constant, et qui a pour objectif [...] la bonne marche de la résidence* », selon la définition de la chercheuse Nicole Brais. Car, malgré les évolutions, les tâches domestiques restent l'apanage des femmes. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), elles y consacrent en moyenne 3h26 quotidiennes contre 2h pour leur conjoint [1]. Si le temps qu'elles investissent dans les travaux ménagers a diminué depuis les années 1970, cette amélioration doit davantage à l'externalisation d'une partie des tâches, qu'à un meilleur partage avec la gent masculine, peu tangible même dans les catégories socio-professionnelles élevées. Nul changement avec l'arrivée des enfants : 65 % des tâches parentales reposent sur les mères.

Écart salarial moyen tous temps de travail confondus : 25,7 %

Or cette répartition sexuée des responsabilités domestiques pèse sur le travail professionnel. Les femmes sont en effet plus nombreuses à accepter des temps partiels. Pourtant, des évolutions ont été esquissées, comme le souligne Dominique Meurs, professeure à l'Université Paris Nanterre et chercheuse associée à l'Institut national des études démographiques (Ined) :

« À partir des années 1970, à la suite de la révolution de la pilule contraceptive et la maîtrise du calendrier des grossesses, les femmes ont pu se projeter dans la construction de carrière continue. Avec la montée de leur niveau d'études, l'écart des salaires s'est resserré entre les deux sexes. Toutefois, les progrès se sont quasiment stoppés depuis la fin des années 1990. Certes, à spécialité de diplôme égale, on n'observe pas de différence salariale entre femmes et hommes à leur premier emploi, mais l'écart se creuse après, avec la première et surtout la deuxième grossesse. »

C'est ce qu'on appelle «le plafond de verre ». Cependant, femmes et hommes occupent rarement les mêmes postes. « Il existe une double ségrégation sexuée : horizontale (femmes et hommes ne travaillent pas dans les mêmes secteurs) et verticale (ils et elles ne se répartissent pas dans les mêmes fonctions et catégories socio-professionnelles). Près d'un tiers des femmes travaillent dans l'éducation, la santé et l'action sociale, où elles représentent 75 % des salarié-e-s, parce que les hommes sont peu nombreux à s'orienter dans ces secteurs », note Françoise Vouillot, chercheuse à l'Inetop. Tous temps de travail confondus, les femmes gagnent 25,7 % de moins que les hommes. Et pour cause, elles sont sous-représentées dans les secteurs les plus rémunérateurs et les postes de haute responsabilité. La sphère académique forme un bon exemple :

« Si elles représentent 48 % de la population active, elles ne constituent que 38 % du monde universitaire » rappelle Dominique Lhuillier, professeure émérite de psychologie du travail au Cnam. « Elles occupent à 80 % des postes de maîtresses de conférences, pour 20 % de postes professoraux, alors que 37 % des hommes universitaires sont professeurs. Elles acceptent en outre plus aisément des responsabilités pédagogiques, que des responsabilités de recherche. Or la promotion des carrières se fait par la recherche. »

Une inégalité plus lourde dans les classes populaires

Ces inégalités de sexe interagissent aussi avec d'autres critères de discrimination comme la classe sociale ou l'origine ethnique. Aux yeux de Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités, les études et enquêtes concentrent leur regard sur le fameux plafond de verre auquel se heurtent les femmes pour l'accès aux postes de direction. Une vision restrictive qui occulte les inégalités sociales touchant les membres des classes populaires. « Elles subissent une double forme d'inégalité : on oublie que les ouvrières gagnent trois fois moins que les femmes cadres. La parité masque parfois les inégalités sociales », déplore-t-il. Les inégalités transparaissent également au quotidien à travers des comportements différenciés. Professeure des universités à l'Université Paris Nanterre et chercheuse associée au Centre de recherche sur le travail et le développement (CRTD) du Cnam, Isabelle Olry-Louis s'est penchée sur les freins insidieux à l'empowerment des femmes. En observant des « activités mixtes de co-résolution de problème au travail », elle note une « réticence plus importante des femmes à se mettre en avant. Elles sont plus attentives à la qualité et à l'approfondissement de l'échange. » Cette différenciation se double d'une discrimination : « la parole est inégalement répartie en faveur des hommes qui interrompent aussi plus souvent leurs homologues femmes. » Un comportement sexiste désormais popularisé sous le terme de *manterrupting*.

Hommes et femmes, naturellement différents ?

Comment expliquer ces comportements sexués ? Ils sont, aux yeux de beaucoup, l'expression de la différence naturelle entre les hommes et les femmes. Ces dernières sont alors souvent investies de spécificités psychologiques complémentaires à celles de leurs homologues masculins : les unes étant douces et empathiques, les autres compétitifs et dotés d'un esprit matheux. Et pourtant... les avancées scientifiques prouvent dorénavant la faiblesse des disparités biologiques réelles. De fait, les différences que nous percevons ou projetons sur les individus sont le fruit des apprentissages et de l'expérience vécue qui modèlent le cerveau. Pour Catherine Vidal, neurobiologiste et directrice de recherche à l'Institut Pasteur, les stimulations de l'environnement impriment leur marque sur le développement du cerveau et des réseaux synaptiques dès nos premiers instants de vie.

« Quand le nouveau-né voit le jour, son cerveau compte 100 milliards de neurones, qui cessent alors de se multiplier. Mais la fabrication du cerveau est loin d'être terminée, car les connexions entre les neurones, ou synapses, commencent à peine à se former : seulement 10 % d'entre elles sont présentes à la naissance. [2] »

Les différences d'aptitudes et de goûts entre les femmes et les hommes ne sont donc pas innées mais façonnées par notre socialisation, grâce à la plasticité cérébrale. Si peu à peu les mentalités changent, les stéréotypes persistent et font le lit des inégalités. La France devra faire quelques efforts pour dépasser le 17e rang (sur 144) des pays les plus avancés en matière d'égalité des sexes...[3]

[1] « Données détaillées de l'enquête Emploi du temps 2009-2010 », *Insee Résultats*, n°130, juin 2012.

[2] Catherine Vidal, *Le cerveau a-t-il un sexe ?*, septembre 2009.

[3] Selon le rapport 2016 du Forum économique mondial sur la parité hommes-femmes.

► | Travail | Société | Parité

Le dernier Cnam mag'

LE CNAM MAG' #9

Société numérique, société inclusive ?

1 mai 2018

+ Retrouvez tous les numéros

Pour creuser le sujet...

Partez à la rencontre de Françoise Vouillot, maîtresse de conférences au Cnam et membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes

Lisez le tour d'horizon consacré aux inégalités femmes/hommes, dans la newsletter de la Recherche #10...

...suivi des témoignages d'enseignant-e-s-chercheur-e-s

Plongez dans l'écriture inclusive

Découvrez *The life of women and men in Europe – a statistical portrait*, une présentation en infographie pour connaître les différences et similitudes qui composent la vie quotidienne des femmes et hommes dans les pays européens.

Des organes et associations pour promouvoir l'égalité des sexes

De nombreuses associations et institutions concourent à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. En voici quelques-unes :

[Le Secrétariat d'État en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes](#)

[L'Institut européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes](#)

[Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes](#)

[Le Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles \(CNIDFF\)](#)

[L'association européenne contre les violences faites aux femmes au travail](#)

[Le Centre Hubertine-Auclert](#)

L'auteure

Aurélie Verneau,
Journaliste, direction de la communication
[+ tous ses articles](#)

<http://blog.cnam.fr/politique/societe/une-egalite-des-sexes-qui-prend-male-946680.kjsp?RH=1517395169526>